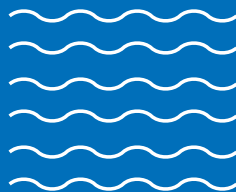


1980
2020
40 ANS
40 ACTIONS

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Charente-Maritime

1980
2020
40 ANS
40 ACTIONS

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Charente-Maritime



édito !



La loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, permettait aux Départements de créer les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement pour conseiller les communes, les particuliers et tous les candidats à la construction.

L'intelligence de cette loi portée par Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, était incontestable. Elle déclarait l'architecture d'intérêt public et établissait un seuil à partir duquel le recours à un architecte était obligatoire.

C'était l'époque où les autorités politiques et les professionnels s'inquiétaient des conséquences de la production en masse de l'après-guerre. Face à la quantité, jugée déshumanisante, retrouver de la qualité humaine dans l'acte de bâtir et d'aménager devenait un enjeu dont l'architecture et l'urbanisme seraient les principaux outils.

En s'ouvrant plus largement au cadre de vie et à l'environnement, les CAUE embrassaient également la pluralité des démarches d'aménagement de l'espace en s'appuyant sur leur dimension culturelle. C'était précisément une originalité des CAUE que d'être au carrefour de la culture et de la technique.

Très attaché à son cadre de vie, le Département de la Charente-Maritime sera parmi les premiers à se doter, le 19 décembre 1979, d'un Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.



Cette brochure choisit d'illustrer quarante ans d'existence du CAUE de la Charente-Maritime à travers quarante actions menées. Sans être exhaustif, le choix qui a été opéré tente de montrer la variété de nos interventions à travers toutes nos missions: conseiller, former, informer et sensibiliser. Vous y trouverez aussi bien des conseils pour des aménagements que des publications, actions éducatives, séminaires ou expositions. Ces différentes actions montrent également, au fil des années, l'évolution des préoccupations et des sujets. Hier, nous étions impliqués dans la qualité des constructions et des paysages. Aujourd'hui, l'urbanisme et l'architecture durable, le respect de la biodiversité ou la performance énergétique sont aussi à l'ordre du jour.

Et demain ? Le CAUE demeure attentif au cadre de vie de nos concitoyens et tout particulièrement des charentais-maritimes. Il est à l'écoute des évolutions et invente des démarches et réflexions afin d'accompagner au mieux les acteurs qui les mettent en œuvre sur le territoire.

L'essence même de la création du CAUE, reconnu d'utilité publique, se fonde sur la promotion d'un cadre de vie plus humain, et l'installe de fait dans les débats à venir.

Léon Gendre

Président du CAUE de la Charente-Maritime

1980

Création du CAUE 17

La déclaration de création du CAUE 17 est déposée en préfecture le 19 décembre 1979 et paraît au Journal Officiel du 1^{er} janvier 1980. D'emblée le CAUE se concentre sur ses missions de conseil et développe des actions pédagogiques vers les scolaires.

La Gazette n°1 paraît dès novembre 1980. Elle présente le CAUE et son fonctionnement et s'accompagne d'un hors-série spécial Pédagogie. La Gazette n°2 précise ensuite le rôle de conseil aux collectivités, aux particuliers et les permanences proposées sur l'ensemble du département.

Les CAUE sont issus de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public.

« Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement poursuit, sur le plan local, les objectifs définis au plan national en vue de promouvoir la qualité de l'architecture et de son environnement dans les conditions fixées à l'article 7 ci-dessous. »

Titre II, article 6, extrait

Le CAUE « a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. »

Article 7, extrait



1981

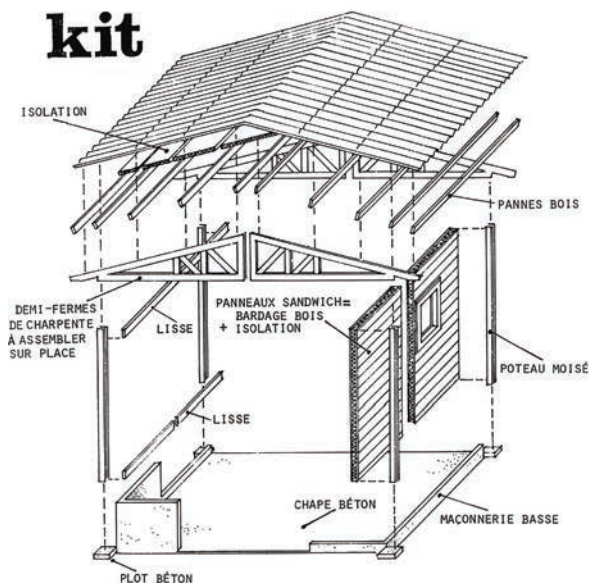
Les bâtiments ostréicoles dans le paysage

Le CAUE 17 intervient à la demande des élus, partant du constat que les constructions ostréicoles se trouvent souvent en infraction avec les règles des POS (Plan d'Occupation des Sols). Il est chargé de réaliser une enquête sur l'impact des pratiques ostréicoles sur les sites et paysages. Cette étude intitulée « Impact des bâtiments ostréicoles dans le paysage du bassin de Marennes » analyse quelques établissements d'élevage et d'expédition, elle est menée par le CAUE 17, Véronique Bazile, Monique Davieaud et Françoise Rigaud (étudiantes, Institut de géo-architecture de Brest).

Plusieurs actions sont menées à la suite de ce travail :

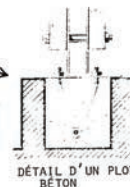
- Une campagne de sensibilisation sur les constructions à caractère ostréicole proposée dans la Gazette Hors-série n°4 : les bâtiments ostréicoles, et la Gazette n°7 : la cabane ostréicole dans le paysage, quels matériaux pour construire ?
- La création du kit cabane composé de modules de 6x3 m préfabriqués, livrés démontés et assemblés par l'ostréiculteur. « Les différents matériaux qui le composent doivent être modifiables ou interchangeables suivant l'orientation, l'usage et l'implantation de chaque bâtiment envisagé (...) Conçu à base de modules, le projet est extensible au cours des années ». En collaboration avec Jean-Jacques Bégué, architecte.

kit



(UNE ASTUCE POUR FIXER LES POTEAUX SUR LES PLOTS : CEUX-CI SONT CREUSÉS, ON TORÇON LES TRAVERSES, C'EST À LUS QUE SERONT FIXÉS LES PLAQUES.)

IL N'Y A RIEN À DÉCOUPER, À BRICOLER ;
IL N'Y A QU'À ASSEMBLER TOUS LES ÉLÉMENTS ENTRE EUX.



FR3 Poitou-Charentes, 1981 - reportage d'Yves Pellissier



1982

Pour une pédagogie de l'espace, de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

Le CAUE 17 est appelé à jouer un rôle actif dans la pédagogie de l'architecture. En étroite collaboration avec les enseignants, il établit plusieurs programmes d'intervention: en école élémentaire, les ateliers se concentrent sur la découverte de l'espace quotidien: «mon école», «dans la classe», «dans la cour», «dans la ville»... Dans le secondaire, le CAUE participe aux PACTE (projets d'activités éducatives et culturelles) et propose des animations avec les enseignants sur le thème de l'habitat. Il intervient également à l'École Normale dans le cadre de l'unité de formation des enseignants «Connaissance de l'environnement» sur l'espace scolaire (aperçu historique, étude des relations entre espaces et pédagogie).

Quelques années plus tard, la création du «Vestibule», atelier d'initiation à l'architecture et à l'urbanisme, permettra d'accueillir des enfants tous les mercredis après-midi dans les locaux du CAUE.

«Les objectifs: ouverture de l'enfant à l'aspect sensoriel de son environnement, découverte de l'espace par son corps à travers le jeu; se familiariser avec les espaces, appréhender les volumes, investir les lieux, créer des espaces de rencontre ou de silence; pratiquer le dehors, le dedans, les trajets, la durée, les couleurs par des manipulations, constructions, explorations...». «Les enfants, comme les adultes, apprennent plus en s'impliquant dans l'action qu'en s'imprégnant d'approches générales ou abstraites».

Gazette Hors-série n°1: la pédagogie

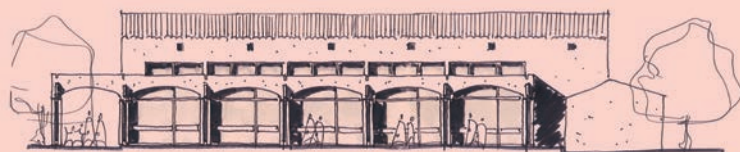


1983

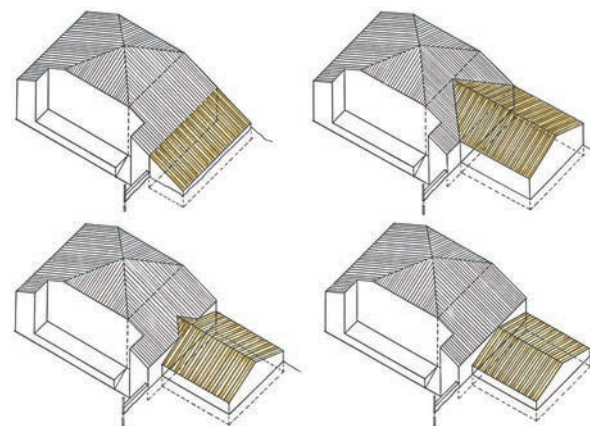
Les bâtiments des communes Travailler avec l'existant

De nombreux équipements communaux implantés historiquement dans d'anciens bâtiments deviennent au gré du temps obsolètes au regard des besoins, tant fonctionnels que techniques (confort thermique, matériaux dégradés...). Pour autant, il s'agit souvent de constructions à valeur patrimoniale, l'enjeu consiste à leur redonner une seconde vie dans le respect de leur identité.

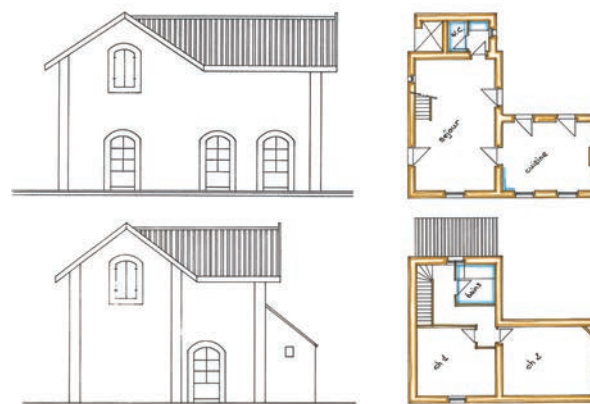
- Saisi en amont des décisions, l'architecte du CAUE apporte son expertise technique, en totale indépendance pour ouvrir les champs du possible afin d'aider la collectivité dans ses choix.
- Débattus, les différents scénarios permettent d'élaborer un préprogramme pour passer à la phase pré-opérationnelle et notamment à la recherche d'une maîtrise d'œuvre. Quelques rappels sur les partenaires à mobiliser et le cadre réglementaire complètent les conseils.



DOLUS-D'OLÉRON – Aménagement salle des fêtes



MORTIERS – Extension salle polyvalente

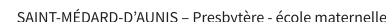
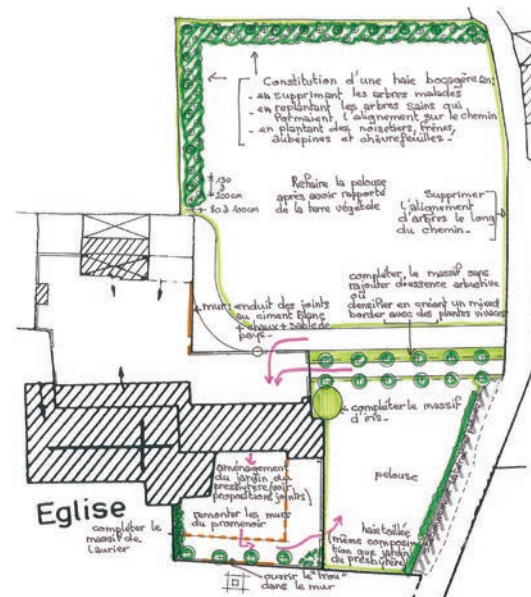


LA VERGNE – Réhabilitation de l'ancienne maison du garde-barrière en logements

Les écoles

Adapter, dynamiser, mettre en conformité

- Sollicités dans la discussion, l'architecte et le paysagiste du CAUE écoutent, expertisent, voire proposent des ateliers de participation au débat, afin de poser les termes d'un programme partagé.
- Des ébauches de scénarios sont proposées aux élus. Débattues, elles sont ensuite présentées aux usagers avant de passer aux phases suivantes de décisions, de choix de la maîtrise d'œuvre et de financement, étapes durant lesquelles le CAUE reste à l'écoute.



Écologie en action
Coproduction CAUE, Centre Départemental de Documentation Pédagogique
de La Rochelle

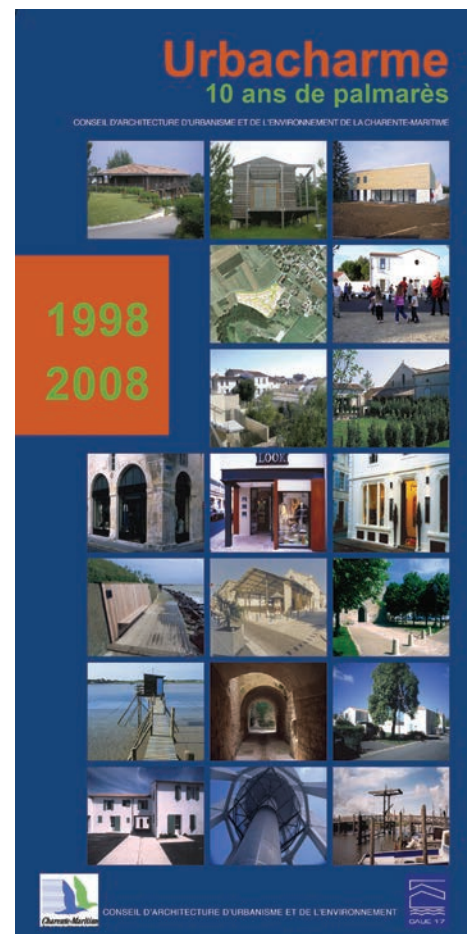
1985

Le palmarès Urbacharme

Ce palmarès départemental vise à faire connaître et à promouvoir les réalisations et projets de qualité susceptibles de servir de référence dans les disciplines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage. Initialement orienté vers les communes de la Charente-Maritime et les maîtres d'ouvrage publics, il intègre à partir de 1997 les projets privés.

Chaque année, plusieurs thématiques sont choisies: documents d'urbanisme, opérations d'aménagement, logements, constructions publiques, constructions privées, aménagements des espaces de vie... Chaque édition du palmarès donne lieu à une publication spécifique et à une exposition.

De 1985 à 1991 puis de 1997 à 2008, 17 éditions d'Urbacharme permettent de décerner 46 prix. En 2008, une rétrospective des dix dernières années du palmarès conduit à la publication d'une brochure.



EXPOSITION

Dix opérations exemplaires de qualité architecturale, architecture et constructions scolaires

Novembre 1985, Centre Départemental de Documentation Pédagogique de La Rochelle

1986

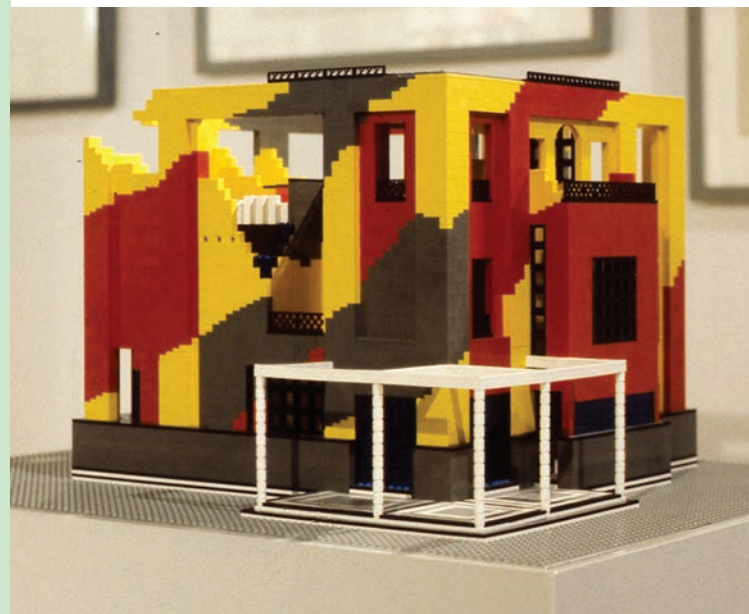
L'architecture est un jeu... magnifique

Présentée à La Rochelle par le CAUE en collaboration avec le Musée d'Art et d'Histoire de la ville de La Rochelle, cette exposition présente trente maquettes de grandes dimensions en briques LEGO imaginées par trente jeunes architectes européens. Il leur a été demandé de concevoir une maquette à l'échelle du 1/25^e d'une architecture imaginaire en utilisant exclusivement des briques LEGO. Cette confrontation d'expressions très diverses veut stimuler et révéler le nouveau pluralisme de la création architecturale en Europe. Le titre de l'exposition «L'Architecture est un Jeu Magnifique» fait allusion à la célèbre formule de Le Corbusier : «L'architecture est le jeu simple, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière».

L'exposition est coproduite par deux fondations hollandaises: Stichting Kunstprojecten et Rotterdamse Kunststichting, avec la collaboration de la société LEGO.

En complément de cette manifestation, des ateliers intitulés «LEGO en Liberté» ont permis, lors d'un chantier collectif, la réalisation d'une ville imaginaire en briques LEGO.

- Exposition du 26 novembre 1986 au 14 janvier 1987, La Rochelle, Salle de l'Oratoire



1987

Le Corbusier Centenaire de la naissance

Le CAUE célèbre le centenaire de la naissance de Charles-Édouard Jeanneret, dit Le Corbusier, et propose une série d'événements lui rendant hommage :

Une projection :

- « Le Corbusier », film réalisé par Jacques Barsac. D'une durée totale de trois heures, il est présenté en trois parties en octobre, novembre et décembre 1987.

Trois conférences en décembre 1987 :

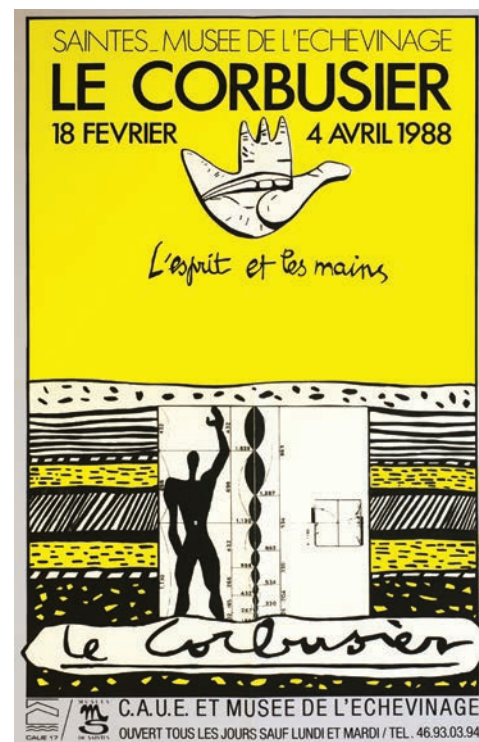
- « Les dernières œuvres de Le Corbusier » par Alain Taves, collaborateur de Le Corbusier de 1959 à 1965 et co-auteur du film « Le Corbusier ».
- Projection de « Chandigarh » film d'Alain Tanner (1965) suivi de la conférence « Chandigarh, 20 ans après » de Jacques Convert.
- « La Rochelle - Pallice 1945 » par André Wogenscky, collaborateur de Le Corbusier et Franck Lapeyre, maire de La Rochelle en 1945.

Une exposition à Saintes du 18 février au 4 avril 1988 :

- « L'esprit et les mains - Le Corbusier » au Musée de l'Échevinage, célèbre un créateur qui a toujours eu le souci de « penser avec les mains » (Denis de Rougemont).

Deux expositions à La Rochelle du 2 octobre au 27 décembre 1988 :

- « Désirs et quotidien entre Ré et Gironde » réunit au Musée des Beaux-Arts les projets et réalisations de Le Corbusier en Charente-Maritime, de la villa « le Sextant » au plan de La Rochelle-Pallice, ainsi que des peintures, sculptures et tapisseries.
- « Connaître Le Corbusier, sa vie, son œuvre » est une exposition co-éditée par la Fondation Le Corbusier et le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre des célébrations nationales. Elle est présentée au CAUE 17 et sert de support pour des visites avec les scolaires.



© Régis Bonnin



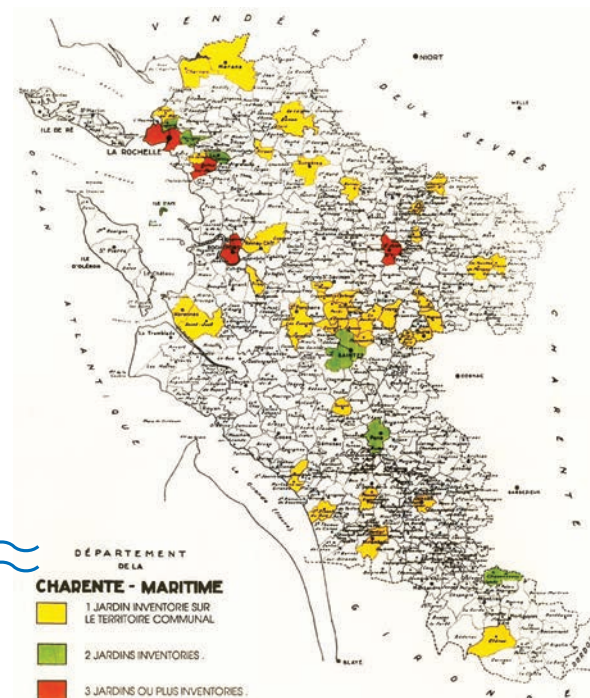
1988

Pré-inventaire des jardins et parcs remarquables

La mission de pré-inventaire des jardins et parcs remarquables est confiée au CAUE 17 par le MELTM (ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer) de 1988 à 1989. Quatre-vingt-dix parcs et jardins sont répertoriés (dont certains déjà protégés au titre des monuments historiques) sous forme de fiches de repérage, dossiers documentaires et dossiers d'inventaire. Ce pré-inventaire paraît aux Éditions Décisions (CAUE 17) en octobre 1990.

Inventaire des monuments, sites et arbres remarquables

L'inventaire des sites, arbres et monuments remarquables de la Charente-Maritime (autres que les sites et monuments historiques classés ou inscrits) regroupe 229 fiches réalisées entre 1986 et 1988. Certains de ces sites et monuments seront protégés ultérieurement au titre des monuments historiques.



SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE ET VITREZAY



1989

1850-1950, cent ans d'architecture balnéaire en Charente-Maritime

En 1988, le CAUE 17 démarre un inventaire des villas balnéaires sur les côtes charentaises, de Royan à La Rochelle. L'étude, confiée par la DRAC Poitou-Charentes, durera deux ans et alimentera l'exposition « L'architecture en caleçon de bains » présentée en 1990.

Ce travail regroupe plusieurs chapitres : histoire du développement du balnéaire, naissance des premières « stations », urbanisme balnéaire, stations balnéaires de la côte charentaise, analyse des typologies de villas, influences, périodes, fiches inventaire des villas.



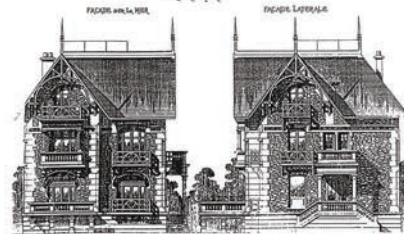
CHÂTELLAILLON-PLAGE – Villa Les Dunes

1850-1950

Cent ans d'architecture balnéaire
en CHARENTE-MARITIME

1^{er} volet : ROYAN, SAINT-PALAIS-SUR-MER, VAUX-SUR-MER

VILLA de M^{me} B
à ROYAN



Inventaire du patrimoine architectural des stations balnéaires charentaises

Ministère de la Culture, de la Communication, des Grands Travaux et du Bicentenaire
Conservation Régionale des Monuments Historiques
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime

CAUE 17

EXPOSITION

Itinéraire Paris, La Rochelle, Chandigarh
Conception CAUE 17, Jacques Convert et Chantal Planet
Chandigarh, Delhi, Ahmedabad, Hyderabad, Bombay,
Trivandrum et La Rochelle

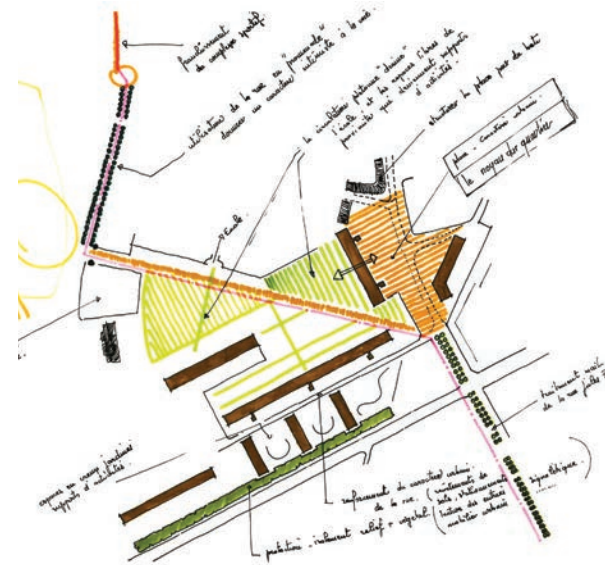
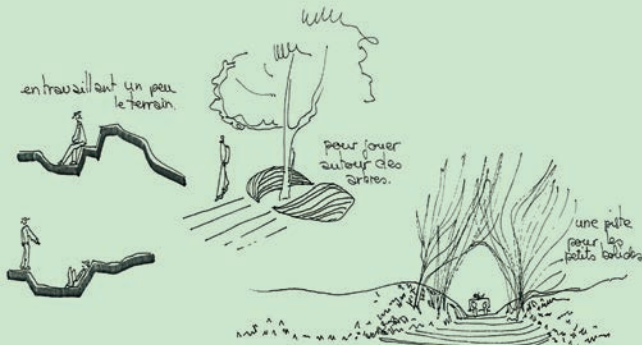
SÉMINAIRE

L'héritage de Le Corbusier dans l'urbanisme français
11 février 1989, Chandigarh

Le DSQ d'Aytré

Résidence Karine,
quartier Pierre Loti

- Exposition « Résidence Karine » en collaboration avec la ville d'Aytré, École de la Petite Couture, 1988
- Film de Yves-Antoine Judde



L'architecture en « caleçon de bain »

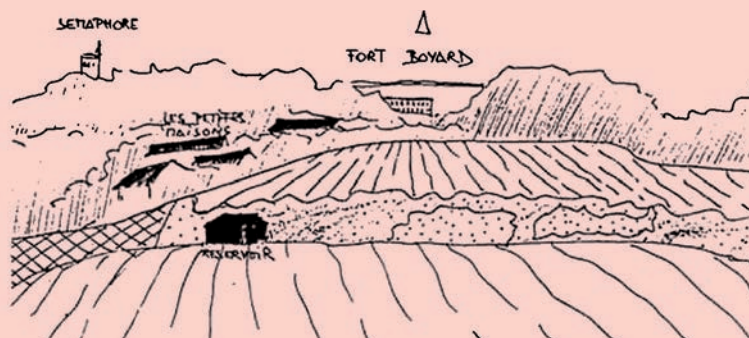
15

1991

Les classes du patrimoine à l'Île d'Aix

Au printemps, durant plusieurs années, le CAUE 17 organise les classes du patrimoine à l'Île d'Aix. Pendant une semaine les enfants découvrent l'architecture militaire, celle des maisons de pêcheurs, et s'interrogent : Comment fait-on l'histoire ? Comment déchiffre-t-on un paysage ? Quelles richesses la mer et l'estran abritent-elles ? Quel mode de vie et quelle culture le littoral ont-ils engendrés ?

- Ces actions pédagogiques sont menées en collaboration avec l'inspection académique, la Fédération des œuvres laïques, le CPIE de Saint-Laurent-de-la-Prée et le Centre Départemental de Documentation Pédagogique.
- Elles donnent lieu à une publication : « Regards sur une île : Aix », aux Éditions Décisions (CAUE 17). Ce document propose une succession de fiches destinées à favoriser l'approche pédagogique de ces différents thèmes en favorisant toutefois le paysage car il est le fruit d'un travail avec des stagiaires de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles.

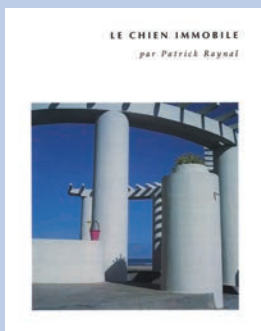
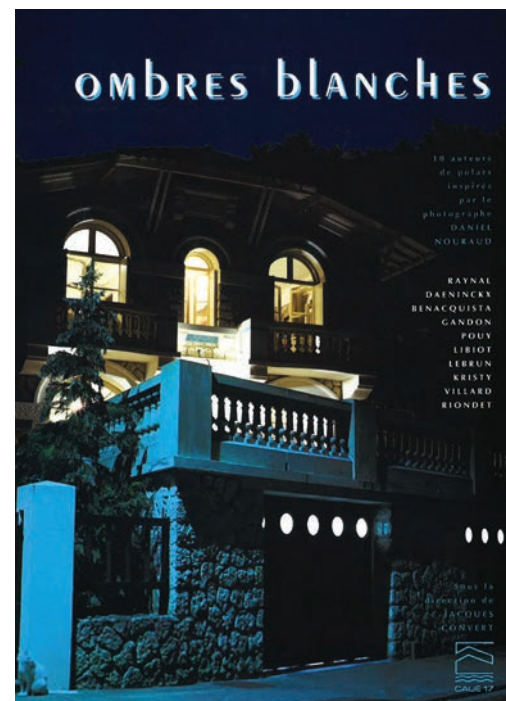


1992

Ombres blanches

Le livre Ombres blanches est un recueil de dix nouvelles policières étranges et insolites, écrites par Patrick Reynal, Didier Daeninckx, Tonino Benacquista, Jacques Gandon, Jean-Bernard Pouy, Éric Libiot, Michel Lebrun, Éric Kristy, Marc Villard et Jean-Do Riondet. Ces auteurs de polars se sont inspirés des photographies de Daniel Nouraud qui a réalisé une cinquantaine de clichés de villas extraordinaires du bord de mer de la Charente-Maritime. Le choix de ces villas résulte d'un long travail d'inventaire de l'architecture balnéaire mené par le CAUE 17 en 1989 à la demande de la DRAC.

- Publication sous la direction de Jacques Convert, Éditions Syros Alternatives. En fin d'ouvrage, un florilège de l'architecture des villas de bord de mer de Charente-Maritime (photos J. Convert).
- Les photographies de Daniel Nouraud sont présentées en 1993 lors de deux expositions à Royan et Marennes.



EXPOSITION

Jouez l'architecture

Concours de création de jeux de construction

Conçue par le ministère de l'équipement et du Comité pour le développement de l'espace par le jeu. Février-Mai 1992, La Rochelle, Rochefort, Saintes, Pons, Saint-Jean-d'Angely, Jonzac et Royan. Jean-Louis Léonard président du CAUE 17 (juin 1992) / président sortant André Tessier

ÉTUDE ET EXPOSITION

Paysages en projet

L'Aunis au fil du Curé, entre doux et salé

Étude paysagère pour la valorisation des paysages d'Aunis

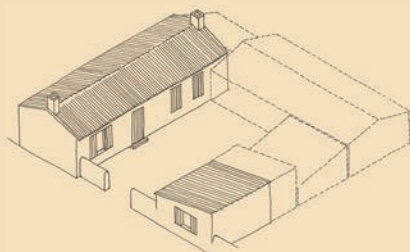
Éric Énon, Frédérique Sauvion, CAUE 17. Exposition au CAUE 17, juin 1992

1993

Les chartes architecturales de l'Île d'Oléron

Apprendre à voir...

- Saint-Trojan-les-Bains - Éléments pour une charte architecturale – 1991
« Regarder, voir, décrire, comprendre, transcrire, allier tradition et création, c'est dans cet esprit que le CAUE 17 a mené l'étude... ».
- Le Château-d'Oléron - Éléments pour une charte architecturale – 1993
« Deux thèmes primordiaux sont apparus. La maison est déjà un bout de ville. Il est temps de voir la ville. »
- Saint-Georges-d'Oléron - Diagnostic urbain, architectural et paysager - Éléments pour une charte architecturale – 1995
« L'objectif n'est pas (...) de s'attarder sur l'architecture incontestée - église ou château - mais plutôt de privilégier l'architecture « domestique » ; celle dont nous rêvons tous, chacun pour soi. »
- Paysage, urbanisme, architecture en Oléron - Charte intercommunale – 1998
Réalisée et éditée par le CAUE 17 pour le compte de la CDC de l'Île d'Oléron.



EXPOSITION

La Rochelle - Barcelone

Travail réalisé par les élèves de l'atelier d'arts plastiques du collège Fromentin
Novembre-décembre 1993

EXPOSITION

Travaux des ateliers pédagogiques sur l'architecture balnéaire
et l'environnement (école Paul-Michaud)

CAUE 17, Bruno Coussy, Juin 1993, Châtaillon-Plage

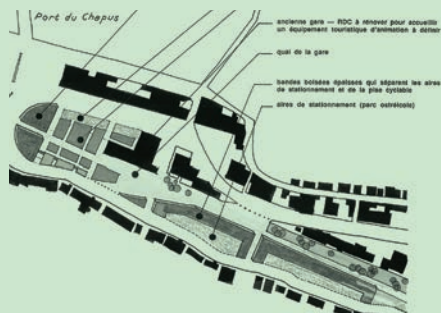
1994

Les ports et le littoral

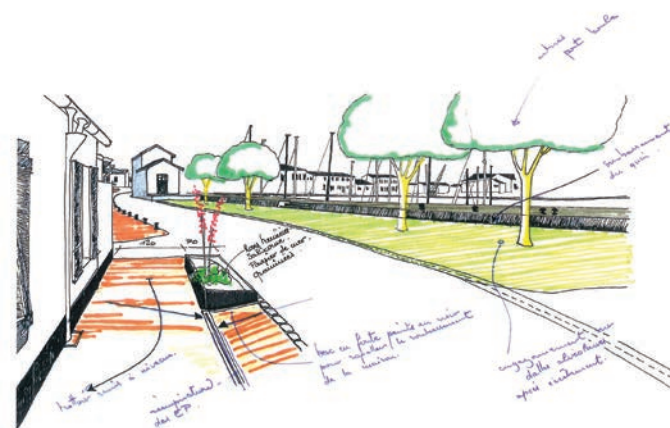
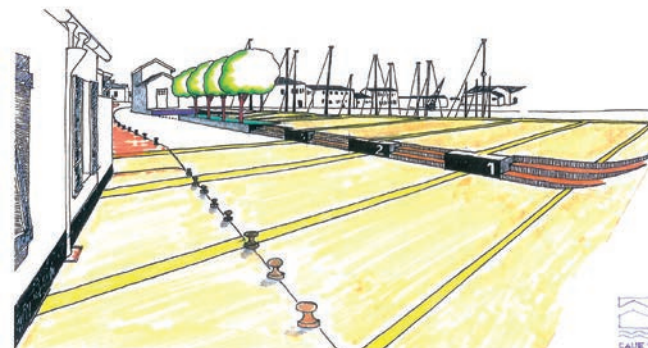
Accueillir et mettre en valeur

Notre département possède un littoral attractif et accueille nombre de visiteurs. Les espaces publics sont parfois inadaptés au flux important de visiteurs en haute saison et se vident en hiver. Trouver des solutions respectueuses des sites et répondant à des besoins complexes s'avère parfois une gageure. Ces lieux sont souvent sensibles, submersibles, protégés, ou situés dans un environnement délicat et nécessitent une réflexion pointue qui croise nombre de compétences.

- Les expertises préalables analysant contraintes et qualités paysagères sont nécessaires pour définir le cadre des aménagements. Le paysagiste et l'architecte du CAUE aident les élus et les acteurs du territoire sur les aspects esthétiques et fonctionnels en collaboration avec les partenaires institutionnels.
- Les études peuvent aboutir à la rédaction d'un programme d'interventions qu'il appartient aux différents partenaires de valider avant la poursuite opérationnelle.



BOURCEFRANC-LE-CHAPUS – Aménagement pointe du Chapus



ARS-EN-RÉ – Aménagement des abords du port

1995

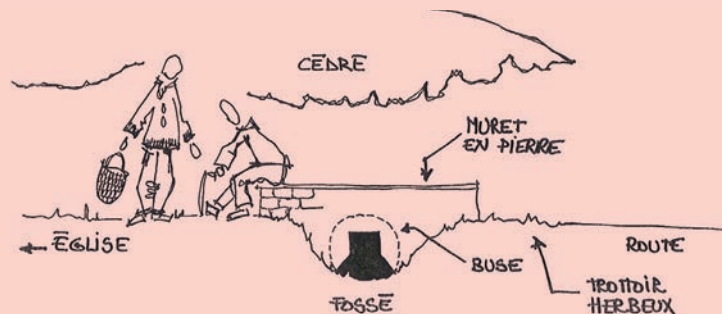
Les centres-bourgs

Améliorer le cadre de vie

Les espaces publics reflètent le dynamisme de la collectivité et sa capacité à s'adapter aux besoins contemporains. La recherche de fonctionnalité et de mise en valeur vise à créer un cadre de vie agréable pour tous, dans un département largement couvert de sites inscrits et de bâtiments protégés au titre des monuments historiques, souvent situés à proximité.

Le challenge consiste à répondre à des besoins pratiques, à faire cohabiter tous les modes de déplacements, sans oublier l'embellissement, pour révéler les qualités environnementales ou architecturales des sites.

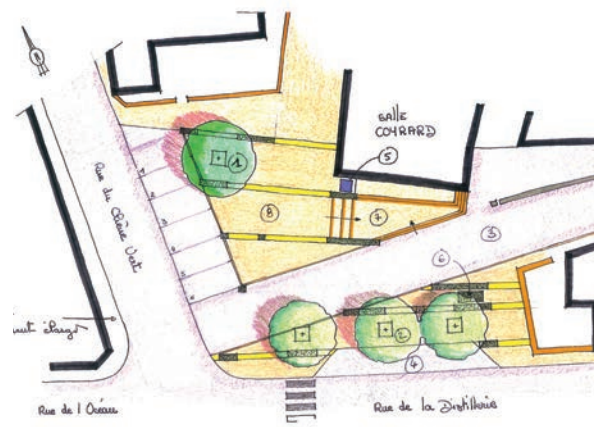
- Interpellés dès les premières réflexions, le paysagiste et l'architecte du CAUE analysent les situations pour révéler les faiblesses et atouts des sites. Ce diagnostic indépendant permet de poser un regard objectif sur les problèmes.
- Dans un deuxième temps, de grandes orientations sont débattues avec élus, utilisateurs... Un relevé de décisions en est issu ; il constitue le socle d'un cahier des charges pour la maîtrise d'œuvre à venir.



ALLAS-CHAMPAGNE – Aménagement centre-bourg



VILLEDoux – Étude préalable mise en valeur du bourg



SIECQ – Aménagement Place Coyrard

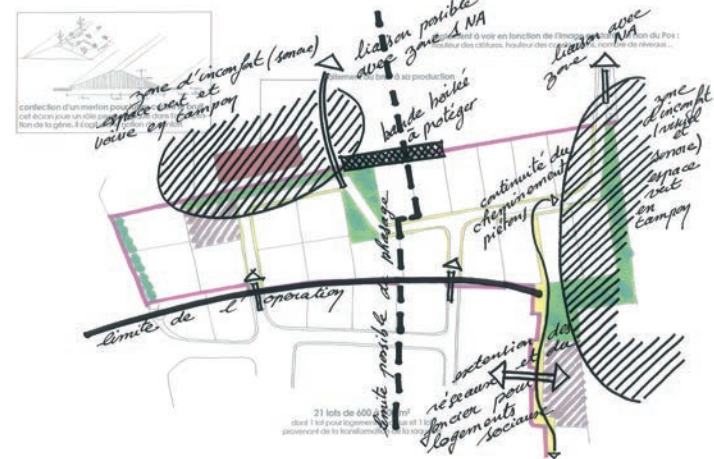
Les lotissements

Insérer de nouveaux quartiers

Comment s'y prendre? Quels partenaires mobiliser? Comment bien faire?
Autant de questions à aborder avant de passer à l'action.

-

MORTAGNE-SUR-GIRONDE - Lotissement



LE GUA – Lotissement communal

1997

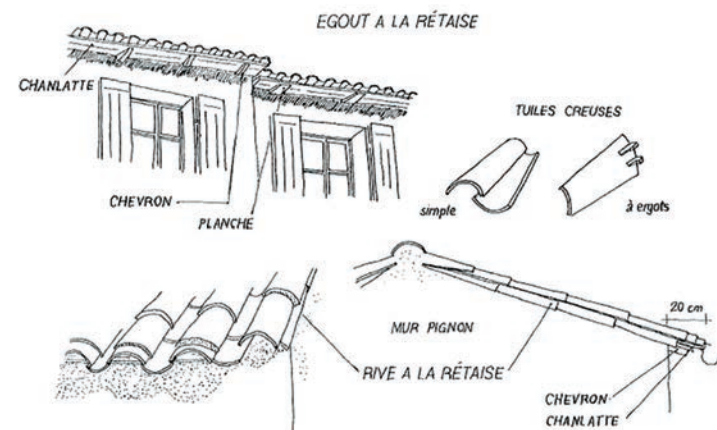
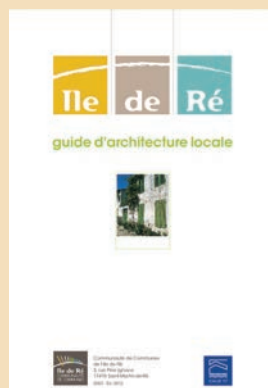
Le guide d'architecture de l'Île de Ré

Ce guide est réalisé par le CAUE 17 pour le compte de la Communauté de Communes de l'Île de Ré. Il regroupe des fiches par thématiques : volumes, tracés, façades, ouvertures, fermetures, toitures, clôtures, végétation, couleurs, activités.

« Le CAUE 17 nous propose de relire les caractéristiques précises de l'architecture et des paysages rétais, de renouer le lien affectif avec notre environnement, de devenir à son tour le messager de ces équilibres si fragiles qui exigent de la part de chacun de nous la plus grande vigilance. »

Léon Gendre, Président du CAUE 17

- Première édition en 1997, seconde édition (augmentée) en 2003, troisième édition en 2012.



Détail de mise en œuvre des égouts et rives de toits
Service Départemental de l'Architecture



1998

Les abords des églises

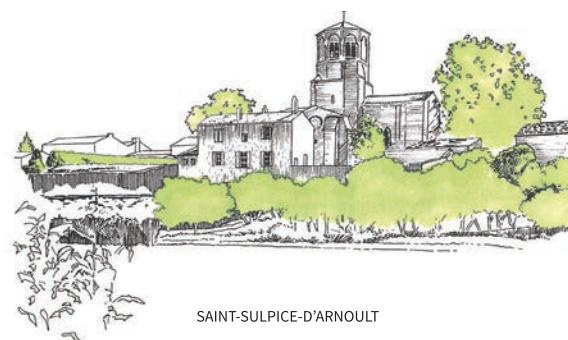
Guide technique : histoire, contexte, place, usages, matériaux, mobilier...

À la demande du Département, le CAUE rédige un document de sensibilisation sur les abords des églises, monuments emblématiques de chaque commune. L'édifice, sa place et son cimetière sont en effet des symboles et éléments historiquement structurant des bourgs et villages. Il s'agit d'aider ces derniers à « retrouver la sérénité de ces espaces ou simplement ne pas les altérer, tout en les adaptant aux contraintes de la vie moderne ».

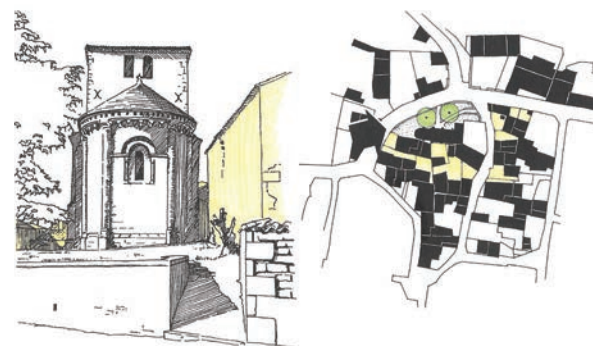
Pour cela, cette publication aborde divers thèmes comme les usages quotidiens ou occasionnels attendus, le mobilier, les matériaux, les traitements des sols et la végétation. Elle rappelle les questions à se poser et souligne les qualités à préserver et les précautions à prendre pour chaque typologie et cas particulier, que l'église soit isolée, en frange de bourg, en environnement ouvert ou fermé, libre sur sa place ou adossée.



ANTEZANT-LA-CHAPELLE



SAINT-SULPICE-D'ARNOULT



SAINT-MANDÉ-SUR-BRÉDOIRE

PUBLICATION
Châtelailon-Plage,
guide d'architecture locale

1999

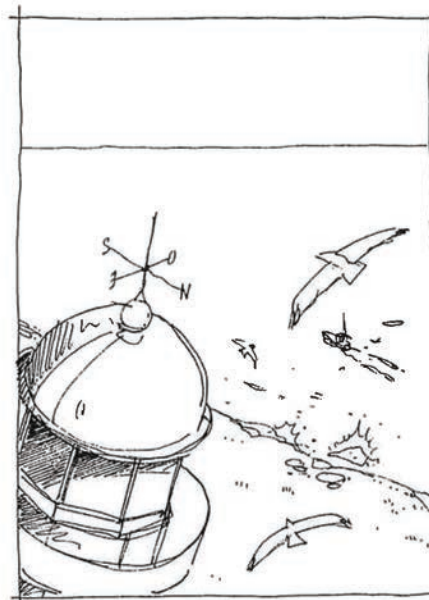
Insularité(s) Rencontres interrégionales en Charente-Maritime Îles de Ré, d'Oléron et d'Aix

Ces rencontres sont organisées par les CAUE des départements de la Charente-Maritime, de la Vendée et du Morbihan. Y sont abordés, lors de tables-rondes et débats, les questions de l'identité insulaire, des fantasmes qui y sont liés, des enjeux (environnementaux, touristiques...) et des leviers de l'action foncière publique nécessaires pour la protection de ces espaces fragiles et fragilisés.

- Actes des rencontres, CAUE 17, CAUE 56 et CAUE 85, janvier 1999



INSULARITÉ(s)



Rencontres interrégionales
en Charente-Maritime
Îles de Ré, d'Oléron et d'Aix
1 & 2 Octobre 1998

ÉTUDE

Atlas architectural du Pays des Vals de Saintonge

2000

Royan 2000, un siècle, deux fois construite

Rencontres nationales

Organisées par le CAUE 17 avec la DRAC Poitou-Charentes, la Ville de Royan, la Région Poitou-Charentes et le Département de la Charente-Maritime, ces rencontres regroupent historiens, urbanistes et architectes autour de la reconstruction de Royan. Ces derniers y abordent les sujets du site balnéaire comme terrain d'expérimentation des théories en architecture et en urbanisme développées durant les années 50 et s'interrogent sur la nécessaire protection de ce patrimoine. Elles se sont déroulées les 22 et 23 juin 2000, au Palais des Congrès de Royan.

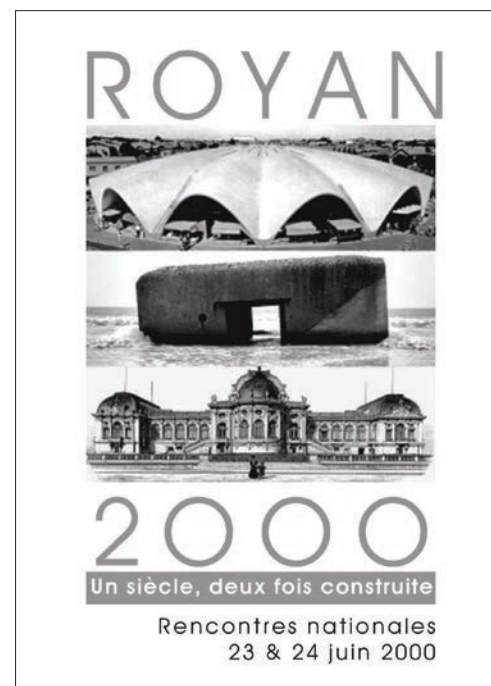
- Actes des rencontres nationales des 22 et 23 juin 2000, Éditions du CAUE 17, septembre 2000
- Exposition « Royan 2000, un siècle, deux fois construite », Royan, Palais des Congrès, été 2000

Royan années 50

Parcours d'architecture du XX^e siècle

Cet ouvrage dresse un panorama de l'urbanisme et de l'architecture royannais depuis la conquête balnéaire jusqu'à la destruction à 80 % de la ville en 1945. Il aborde la reconstruction de la ville, les modèles artistiques, les théories urbaines et architecturales novatrices des années 50, qui ont façonné cette « nouvelle Brasília ». Quelques villas emblématiques sont également analysées.

- Éditions Confluences, juin 2000, en collaboration avec l'association Royan Culture et la Ville de Royan



2001

Le guide architectural du Pays Rochefortais

Réalisé pour le compte de la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais, le guide propose une lecture des caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales du pays rochefortais: estuaire de la Charente, marais, littoral, plateaux et vallons, propriétés agricoles, bourgs et bâti des bourgs, maisons des bourgs, de pêcheurs et villas balnéaires. Il aborde également les questions des matériaux et techniques de mise en œuvre en vue de la préservation ou de la restauration de ce patrimoine.



Cabane du Pont des Groies



SAINT-HIPPOLYTE - Façade



EXPOSITION

L'esprit des Arts Ménagers - mobilier, décoration, architecture, arts ménagers

Conception CAUE 17 - Production CDC du Pays Royannais et Association Royan Culture
Du 30 juin au 16 septembre, Royan

FORMATION

Journée de formation à la loi SRU

Organisation CAUE 17, SNAL, AMF, CAUE 79, Ordre des géomètres-experts, Conseil régional des notaires, Ordre des architectes
22 juin 2001, La Rochelle, Centre des Congrès

2002

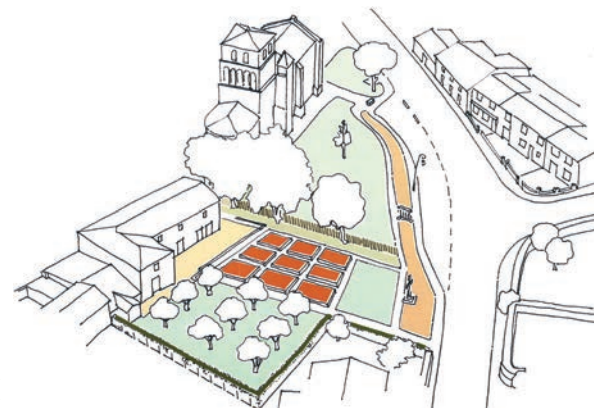
Les parcs et jardins

Le patrimoine des communes n'est pas uniquement composé de constructions mais aussi d'espaces naturels, jardins, parcs... qui participent à la mémoire collective. Leur préservation, leur mise en valeur touristique ou productive (jardins potagers, vergers...) sont des éléments de structuration de l'environnement urbain. S'interroger sur ces espaces est une nécessité au même titre que pour toutes les constructions qui structurent le paysage des communes.

- Le paysagiste du CAUE met en œuvre toutes ses compétences pour analyser les situations et raconter l'histoire des lieux. Les besoins et enjeux font l'objet d'une première étude débattue avec élus et usagers.
- Un relevé de grandes orientations permet de passer ensuite à l'étape pré-opérationnelle : programme, échéancier, partenariats, choix de la maîtrise d'œuvre...



MATHA – Aménagement parc urbain



SAINT-SULPICE-DE-ROYAN – Jardin médiéval

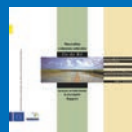


BEAUVAIS-SUR-MATHA – Jardin public (parvis de l'église)



PUBLICATION

L'île d'Aix de A à X, répertoire d'architecture et de paysage
Éditions CAUE 17, 2002



PUBLICATION

Île de Ré, nouvelles cabanes salicoles - Analyse architecturale et paysagère
Éditions CAUE 17, janvier 2002

SÉMINAIRE et PUBLICATION

Gérer la transformation du patrimoine ostréicole dans le grand ouest
Rencontres régionales, 20 juin 2002, Le Château-d'Oléron
Actes des rencontres régionales, Éditions CAUE 17, décembre 2002



EXPOSITION

Le Pays Ostréicole, photographies de Jean-Christophe Ballot
Août 2002 à septembre 2003, Le Château-d'Oléron, Poitiers, Saintes, Rochefort, Le Grand-Village-Plage, Bourgneuf-le-Chapus
Catalogue de l'exposition, Éditions CAUE 17, août 2002

2003

Les logements

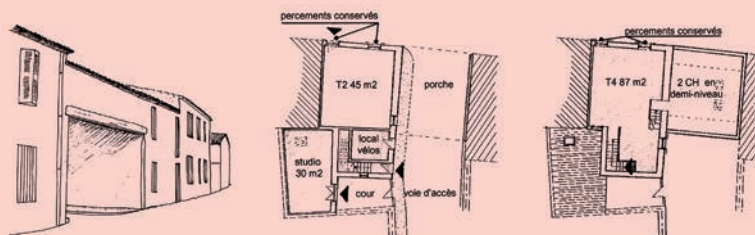
Réhabiliter, construire pour se loger

Les besoins en logements sont importants quel que soit le territoire. Cependant les contextes sont différents, que l'on vive dans une grande agglomération ou dans une petite commune rurale.

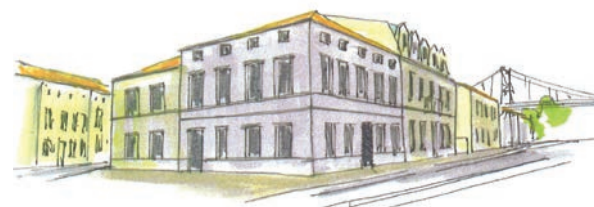
Les réponses sont donc diverses: résorber les logements vacants, lutter contre l'habitat insalubre, proposer une offre locative adaptée ou des constructions neuves... La question du bâti à réhabiliter en centre-bourg est également prégnante.

Une réflexion préalable sur le foncier et la faisabilité financière est nécessaire pour les collectivités avant d'investir.

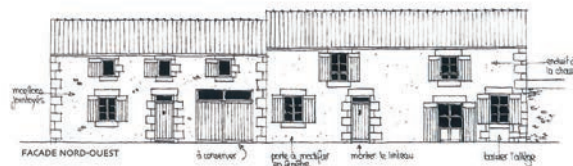
- Le CAUE, de par ses compétences diversifiées et son ancrage territorial, conseille les élus sur les partenariats à mobiliser afin de vérifier la faisabilité des projets.
- Les premières ébauches de solutions permettent d'orienter les élus dans leurs choix. Une faisabilité technique et financière peut, le cas échéant, être réalisée par un partenaire pour apporter une réponse globale avant la prise de décision.



SAINTE-MARIE-DE-RÉ – Logements sociaux



TONNAY-CHARENTE – Logements HLM



SAINT-GEORGES-DE-LONGUEPIERRE – Logement locatif

SÉMINAIRE et PUBLICATION

Royan 2003, renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction
Rencontres nationales

20 septembre 2003, Royan, Palais des Congrès

2004

Quel urbanisme durable pour les nouveaux habitants ?

Lancé en 2003, cet appel à projet a pour objectif de promouvoir la qualité dans les extensions urbaines. Cette démarche expérimentale de recherche-action vise à faire émerger de nouvelles formes d'urbanisation « en intelligence avec les territoires ».

Il conduit à l'organisation de trois séminaires à Saintes entre 2003 et 2005 et à la publication de trois ouvrages :

- Formes urbaines identitaires de la Charente-Maritime

Présentation et analyse des formes d'urbanisation anciennes, des structures traditionnelles d'organisation des bourgs (espaces et usages) et perspectives d'application dans les processus de conception de nouveaux quartiers.

Jacques Boissière, architecte des Bâtiments de France, Jean-Michel Thibault, directeur du CAUE 17 (septembre 2004)

- Comment vit-on dans les nouveaux quartiers ?

Rapport sur l'enquête sociologique menée auprès d'habitants de trois communes situées en zone périurbaine: Échillais, La Flotte et Saint-Médard-d'Aunis.

Pascale Legué, ethnologue, CAUE 17 (avril 2004)

- Quel urbanisme durable pour les nouveaux habitants ?

Bilan de l'appel à projet.

CAUE 17 (mars 2007)



QUARTIER BEL-ÉBAT, LA FLOTTE – Poulin - Bonnet - Blanchet, architectes. B. Wagon, urbaniste



ÉTUDE

Inventaire du patrimoine de La Rochelle et de ses quartiers

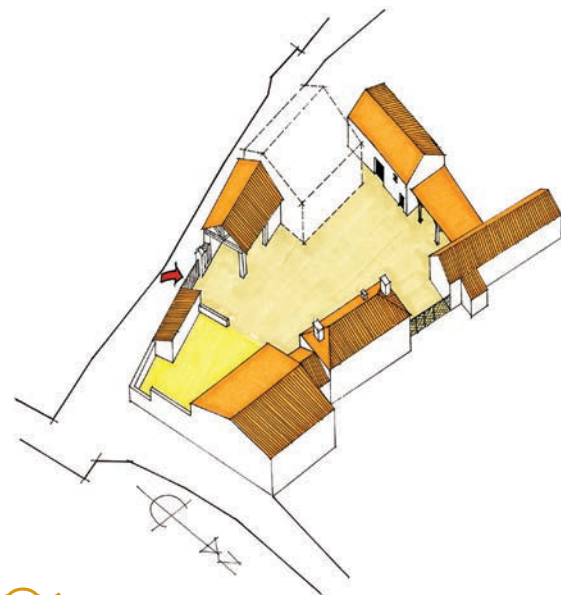
Christine Redien-Lairé, Claire Peyron, Yann Cussey

DRAC Poitou-Charentes, CDA de La Rochelle, Ville de La Rochelle, CAUE 17

2005

Bien restaurer nos maisons saintongeaises

Réalisé pour le compte du Pays des Vals de Saintonge, ce guide reprend et complète la première édition « Respectons l'architecture des Vals de Saintonge », édité en 2000. Le pays des Vals de Saintonge est riche d'une architecture rurale variée et sensible. À chaque type de construction s'attachent des règles à respecter pour mener à bien une restauration efficace. L'ouvrage dresse ainsi un panorama du bâti saintongeais traditionnel, des ensembles bâtis, bourgs, limites et clôtures et aborde les aspects techniques (matériaux et savoir-faire) en vue de sa préservation, sa restauration et/ou son adaptation.

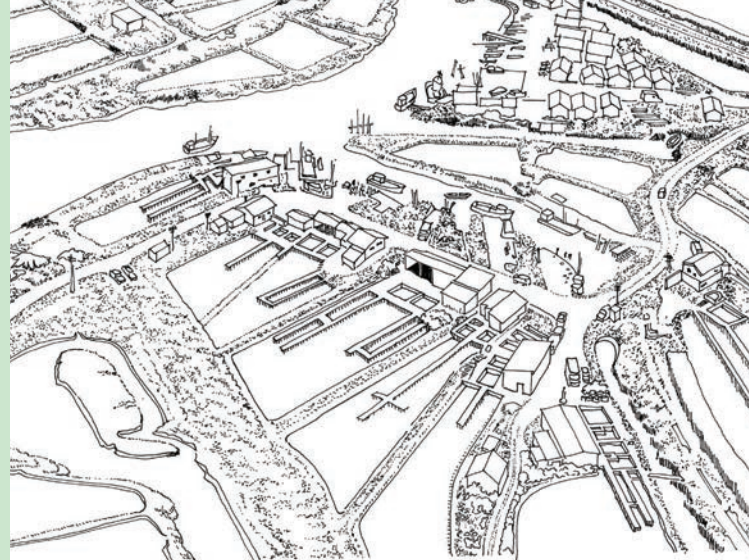


2006

Architectures et paysages en Pays Royannais

Cet ouvrage, commandé au CAUE par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, est une analyse des quatre grandes unités paysagères présentes sur ce territoire : le bâti maritime, la villégiature, le bâti rural et les villes et bourgs.

Ce document de découverte et de conseil est destiné aux résidents et aux professionnels. Les recommandations exposées dans ce guide sont ainsi mieux comprises et partagées afin que le développement du territoire s'opère dans le respect des traditions qui l'ont construit.



ÉPARGNES



PUBLICATION
Promenades d'eau et de couleurs,
Danièle Lahon architecte
Éditions CAUE 17, mai 2006

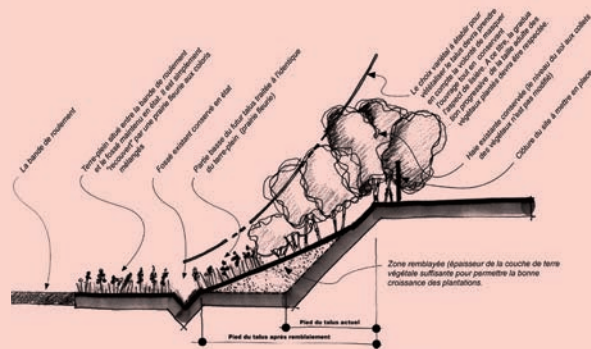
2007

La reconversion de sites

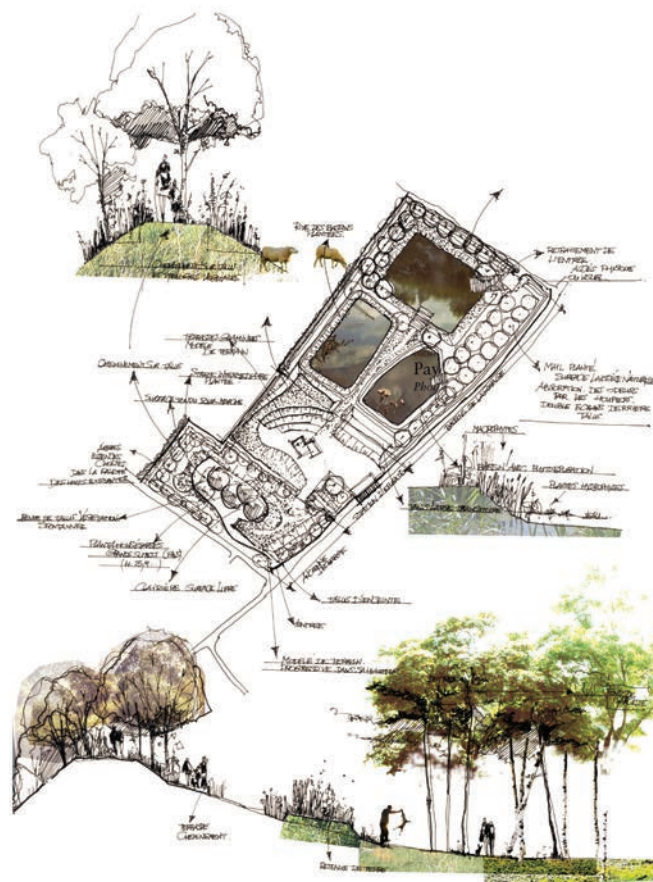
Des friches pour se reconstruire

D'anciens sites désaffectés, industriels, touristiques, anciens équipements parsèment les territoires. Parfois héritages ingrats, d'autres ont une valeur patrimoniale à ne pas négliger. Dans tous les cas, la question de leur reconversion nécessite une expertise en amont avant d'envisager le projet. Les compétences à mobiliser peuvent être diverses et l'accompagnement est essentiel pour franchir les différentes étapes.

- L'équipe du CAUE est un des acteurs dans la phase de réflexion pré-opérationnelle relevant des orientations programmatiques. Les études permettent de tester des hypothèses avant la prise de décision.
- À l'issue des débats, une synthèse parallèle aux études techniques alimente le cahier des charges en vue de la réalisation.



TONNAY-BOUTONNE – Station d'épuration



VÉRINES – Étude préalable à la requalification d'une ancienne décharge

FORMATION

La réforme des autorisations d'urbanisme

12 septembre 2007, La Rochelle, Forum des Pertuis

2008

Habiter la maison individuelle

Cette étude sociologique et anthropologique est menée par Pascale Legué, anthropologue au CAUE 17. Elle est réalisée en amont du concours d'idées «Habitat et formes urbaines durables» pour un habitat individualisé compact. L'enquête cible des habitants et des professionnels, propriétaires ou locataires de maisons individuelles récemment construites en secteur périurbain de La Rochelle, Saintes et Rochefort. Elle a pour objet de déceler, au travers des pratiques quotidiennes, les modes d'habiter la maison individuelle, «idéal résidentiel» d'une large part des français.

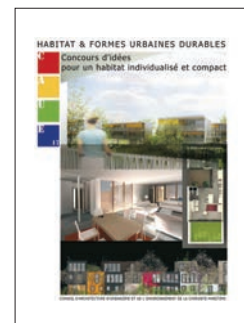
Habitat et formes urbaines durables

Concours d'idées pour un habitat individualisé et compact

Le CAUE a sélectionné six équipes pluridisciplinaires de conception (architecte / paysagiste) à la recherche de solutions architecturales et d'organisations urbaines capables de présenter les qualités fonctionnelles offertes par l'habitat individuel, mais dans une vision plus compacte et plus économe du territoire. Les équipes ont formalisé leurs propositions sur deux sites : l'un en centre-bourg ancien, l'autre en extension de bourg périurbain.



© Marc Marder



SÉMINAIRES

Penser et produire la ville durable
3 avril 2008, La Rochelle

La commande de maîtrise d'œuvre, assurer la qualité architecturale par une commande efficace
24 avril 2008, La Rochelle, EIGSI

Comment questionner l'étalement urbain ? Acteurs et représentations sociales
FNCAUE, Université Permanente AUE, CAUE 17
18 et 19 novembre 2008, La Rochelle, Forum des Pertuis

La commande d'études d'urbanisme, assurer la qualité urbaine par une commande efficace
2 décembre 2008, Saintes, Abbaye aux Dames

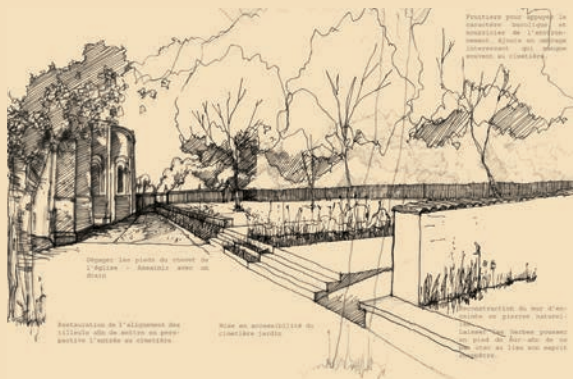
2009

Les cimetières

Un symbole attaché à l'usage

La densité des cimetières pose souvent problème à bon nombre de communes qui s'interrogent sur leur agrandissement ou leur déplacement. C'est un sujet sensible qui, de surcroît, touche à la culture de notre société. Pour autant, le regard et les mentalités évoluent, les concepts changent. Jardins du souvenir, allées paysagées sont des réponses qui questionnent le besoin d'espace. À cela, les règles environnementales modifient aussi les pratiques d'entretien. Au même titre que tout projet d'intérêt public, les choix doivent être concertés.

- Le paysagiste du CAUE apporte sa compétence en terme environnemental et patrimonial en complément des partenaires.
- Les propositions d'aménagements sont une base de discussion pour définir un programme plus précis des besoins et ambiances souhaités, lequel sert de socle à une commande de maîtrise d'œuvre.



LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN – Étude pour extension du cimetière



LA GRIPPERIE-SAINT-SYMPHORIEN – Étude pour extension du cimetière



L'HOUMEAU – Extension du cimetière - cimetière-parc

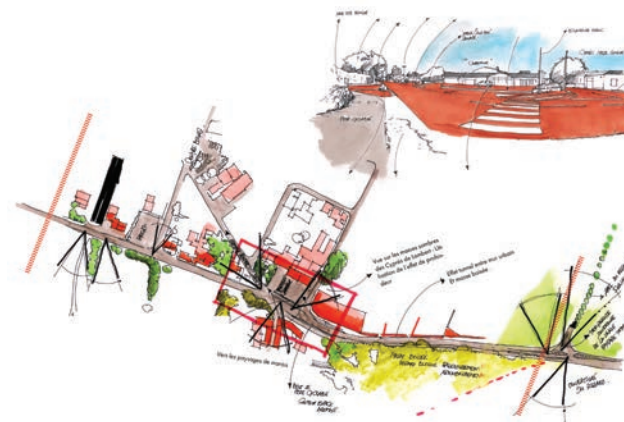
2010

Les centres-bourgs et traverses

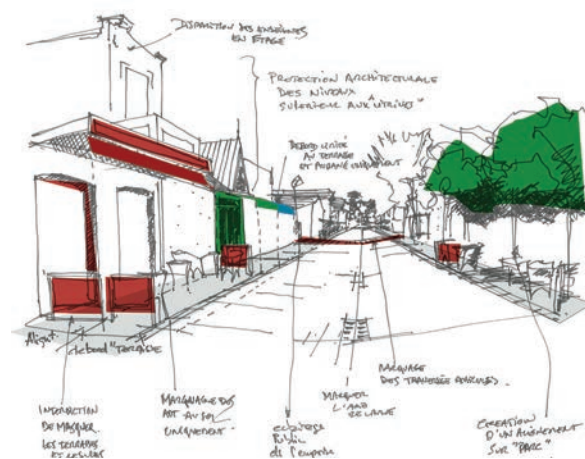
Sécuriser et agrémenter

Un grand nombre d'agglomérations sont traversées par des routes à forte circulation. Sur ces axes fréquentés se trouvent les principaux équipements et les commerces qui constituent le cadre de vie quotidien des habitants. Comment allier confort, sécurité et accessibilité pour tous dans ces contextes souvent anciens et patrimoniaux? Consulter, faire participer, anticiper, décrypter... le débat doit se partager pour que les choix soient adaptés.

- Le paysagiste, l'architecte, l'urbaniste, l'animateur culturel du CAUE apportent des compétences complémentaires pour accompagner la réflexion en amont des choix et des décisions. Ils se font le relai auprès des partenaires institutionnels. La neutralité de la structure permet d'émettre des pistes de solutions pour ouvrir la discussion et dépassionner le débat.
- Les choix sont validés par la suite et synthétisés pour amender le cahier des charges de la maîtrise d'œuvre.



LA TREMBLADE – Ronce-les-Bains



LES PORTES-EN-RÉ – Traverse - étude préalable

EXPOSITION

Prix grand public « Architecture contemporaine en Poitou-Charentes »

Maison de l'Architecture Poitou-Charentes, Ordre des Architectes Poitou-Charentes

Du 12 au 23 avril 2010, La Rochelle, Maison du Département

RENCONTRES

Jeudis d'Oléron

De 2010 à 2020, les « jeudis » ont réuni trente fois élus et techniciens des communes sur divers thèmes liés à la construction, à l'environnement et à l'aménagement du territoire oléronnais.

2011

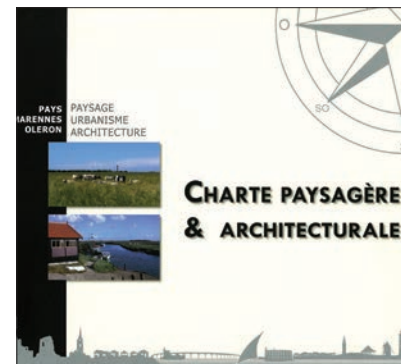
La charte paysagère et architecturale du Pays Marennes-Oléron

Réalisée à la demande du Pays Marennes-Oléron, la charte aide à mieux comprendre ce territoire et délivre toutes les recommandations utiles pour en respecter le caractère. Elle constitue une référence incontournable pour que chacun, quelle que soit l'importance de son projet, trouve matière à s'engager dans la voie d'une réalisation respectueuse de son contexte et ancrée dans son histoire.

Après un rappel historique, la charte traite les questions des espaces naturels, des activités primaires, des formes urbaines et du bâti traditionnel, des matériaux et techniques de mise en œuvre... Les nouveaux quartiers, la modernité architecturale, les questions de climat et d'énergie sont également abordés. Un focus est systématiquement fait sur les éléments « intrus » à éviter et des « recommandations » sont édictées en fonction des thématiques.

La charte qualité des rues commerçantes de l'Île d'Oléron

En 2014, dans la continuité de cette première charte, la Communauté de Communes de l'Île d'Oléron se tourne vers le CAUE pour concevoir la charte qualité des rues commerçantes.



SÉMINAIRE

L'enjeu de l'anticipation foncière,
qualité urbaine et politique du logement
11 octobre 2011, Brouage, Halle aux Vivres

PARTICIPATION

Co-élaboration et réflexions avec les habitants
du quartier de la Grenette, Saint-Pierre-d'Oléron

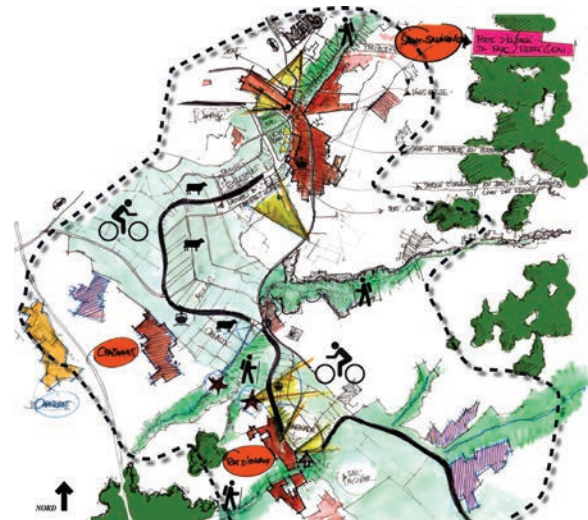
2012

Le label "Village de pierres et d'eau"

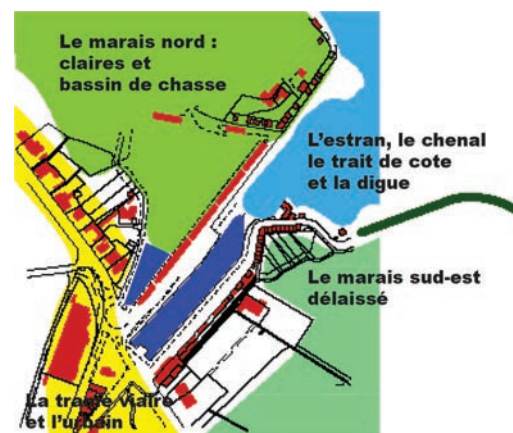
Le Département de la Charente-Maritime a mis en place une labellisation touristique sur quatorze communes emblématiques et s'est engagé dans la protection du patrimoine. Ce label valorise un patrimoine commun où se rencontrent deux éléments, la pierre avec des bâtis remarquables et l'eau sous différentes formes (océan, fleuves, rivières...). Le CAUE met à disposition ses compétences pour aider les collectivités à diagnostiquer et mettre en valeur ce patrimoine si singulier.



PORT-D'ENVAUX



SAINT-SAVINIEN - Crazannes, Port-d'Envaux



SAINT-TROJAN-LES-BAINS



FILM

Que «Justices» soit fête !

CAUE 17, Claude-Laurent Aubert architecte, Marie Piau-Schlumberger paysagiste

SÉMINAIRE

Les franges urbaines, comment traiter ces espaces de transition entre la ville et la campagne ?

11 octobre 2012, Brouage, Halle aux Vivres

2013

Les jurys de concours de maîtrise d'œuvre

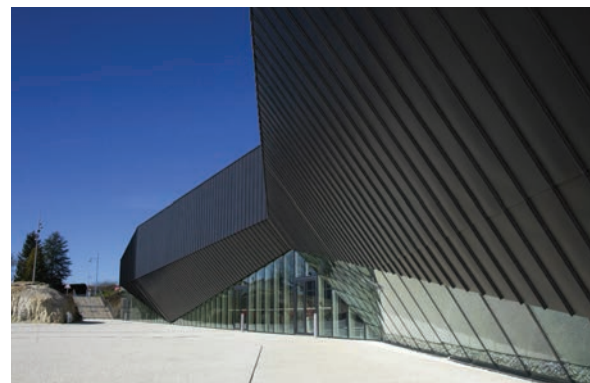
Le concours est un mode de sélection par lequel le maître d'ouvrage, après avis d'un jury, choisit un projet parmi les propositions de plusieurs concurrents préalablement sélectionnés, en vue de l'attribution d'un marché. Le jury a pour mission d'apporter au maître d'ouvrage un avis collégial averti, fondé sur l'expérience et le professionnalisme, pour la sélection des candidats puis pour le choix du meilleur projet. Pour désigner ces maîtres d'œuvre, les maîtres d'ouvrage publics sollicitent souvent les membres du CAUE, architectes ou paysagistes.



SAINTES – Le Vallon - Maîtrise d'ouvrage : SEMIS - Maîtrise d'œuvre : AERTS & PLANAS architectes



SAINT-PALAIS-SUR-MER – Maison des Douanes - Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - Maîtrise d'œuvre : ARC&SITES architectes



JONZAC – Centre des congrès - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de la Haute-Saintonge - Maîtrise d'œuvre : TETRARC architectes



SÉMINAIRE

Les agricultures dans et pour la ville, le paysage comme point de départ Semaine agricultures et paysages

16 mai 2013, La Rochelle, EIGSI

SÉMINAIRE

Entre champs et faubourgs. Les quartiers pavillonnaires, un gisement de réserves foncières ?

10 octobre 2013, Brouage, Halle aux Vivres

2014

Regards Photographies de Julia Hasse

En 2010, le CAUE engage une étude de repérage du patrimoine du XX^e siècle de la Charente-Maritime, en partenariat avec la DRAC Poitou-Charentes. Confiée à Virginie Segonne-Debord, architecte du patrimoine, l'étude a pour objectif de mesurer l'importance de ce patrimoine à partir d'un échantillon géographique de la Charente-Maritime. Les CAUE de la Charente et de la Charente-Maritime demandent ensuite successivement à la photographe et architecte Julia Hasse de porter un regard artistique sur une série de bâtiments issus de cette étude dont l'architecture singulière se démarque et interpelle : mairies, postes, théâtres, piscines, villas, ouvrages d'art...

Julia Hasse cherche à révéler la richesse de ces édifices, souvent méconnus. Par l'usage du noir et blanc, elle souligne l'interaction des matériaux, les ombres, les lumières et le jeu des perspectives. Il semble important de s'interroger sur la reconnaissance et sur l'avenir de ce patrimoine du XX^e siècle.

- Exposition « Regards, Charente » et « Regards, Charente-Maritime », du 5 juillet au 31 août 2014, Brouage, Espace Champlain
- Publication « Regards », catalogue d'exposition, Éditions CAUE 17



SAINTES – Château d'eau, 1971, C.J. Harlaut architecte



SÉMINAIRE

À l'orée des villes, l'activité mise en zone. La banalisation est-elle inéluctable ?
16 octobre 2014, Brouage, Halle aux Vives

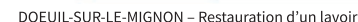
ÉTUDE et PUBLICATION

Dolus-d'Oléron, de la pratique d'un territoire à l'émergence d'un paysage
CAUE 17, Camille de Chaunac, Romain Lacoste, Lucie Valoir
Éditions du CAUE 17, juin 2014

Le petit patrimoine

Conserver pour témoigner

- L'architecte du CAUE aide au décryptage de l'édifice, son histoire, sa mise en œuvre, l'écrin qu'il conviendra de préserver. Ses conseils portent sur les travaux à prévoir et sur les partenaires à mobiliser.
- Il se fait le relai auprès de la maîtrise d'œuvre ou d'artisans, mais aussi des habitants qui parfois participeront à la réalisation.



Du 4 juillet au 30 août 2015, Brouage, Espace Champlain

CAUE 17, DRAC Poitou-Charentes, STAP de Charente-Maritime,
Ville de Royan

2016

Une maison pour chacun, une ville pour tous

Histoire des groupements de maisons individuelles

Cette étude propose un parcours dans l'histoire récente de la maison individuelle et des lotissements en Nouvelle-Aquitaine de 1945 à 2015. Habitat préféré des français, la maison individuelle continue de se développer tandis que plusieurs lois incitent pourtant à réduire l'artificialisation des terres. S'il n'est question ni de prôner ce type d'habitat ni, à l'inverse, d'y renoncer partout et absolument, il importe de voir s'il existe des formes d'organisation permettant à la fois de satisfaire les désirs des habitants, de préserver les terres agricoles et naturelles et d'assurer une maîtrise des dépenses énergétiques et des dégagements de gaz à effet de serre.

- Étude commandée par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, les CAUE 16, 17 et 79 et l'ATD 86 et menée par Chantal Callais et Thierry Jeanmonod, enseignants-chercheurs à l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux et architectes DPLG
- Un ouvrage (Éditions La Geste), une plaquette, une exposition, une conférence



LA ROCHELLE – Patio d'une maison de la résidence Atlantique, av. Marius-Lacroix (Josselin et Roy arch., 1969-1974)

EXPOSITION

La maison des super-héros

Maisons de l'architecture Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes et Haute-Normandie

Du 2 juillet au 28 août 2016, Brouage, Espace Champlain

SÉMINAIRE

Centres-bourgs : se résigner ou lutter ?

Se réapproprier des démarches globales pour enrayer la dévitalisation

13 octobre 2016, Brouage, Halle aux Vives

2017

Le mois de l'architecture et du cadre de vie en Charente-Maritime

Cet évènement rassemble chaque année, en avril, les acteurs de l'architecture, du patrimoine et du cadre de vie autour d'une opération commune de sensibilisation du grand public. Depuis 2014, le CAUE 17 coordonne la réalisation et la diffusion d'un dépliant regroupant l'ensemble des événements organisés : expositions, conférences, visites, cinés-archi, parcours, rencontres-débats, cafés-archi, actions éducatives...

Cette manifestation s'appuie sur un partenariat entre le CAUE 17, les villes et pays d'art et d'histoire (Île de Ré, Rochefort, Saintes, Royan), la Ville de La Rochelle, la Ville de Saint-Jean-d'Angély, les Communautés de Communes de l'Île d'Oléron et de la Haute-Saintonge et les associations Architectes 17, Captures et Artichem.

Une étude sur les villas du balnéaire de 1945 à 1980

Historien de l'architecture, Gilles Ragot travaille sur cette étude pendant cinq ans. Sur le littoral de la Charente-Maritime, de l'anse de l'Aiguillon à l'estuaire de la Gironde, l'architecture balnéaire a pris majoritairement la forme de maisons individuelles qui constitue aujourd'hui un patrimoine majeur. Résidence principale ou résidence secondaire, la maison se fait volontiers le reflet de l'évolution des modes de vie, ce qui induit des plans, formes et espaces innovants.

- Le 31 mars 2017, Gilles Ragot présente l'avancement de son étude à La Rochelle, dans le cadre du Mois de l'architecture.



ROYAN - Villa La Rafale (villa Boomerang) Pierre Marmouget, architecte

SÉMINAIRE

Bourgs et quartiers en transition, la nécessaire adaptation au changement climatique

12 octobre 2017, Brouage, Halles aux Vives

EXPOSITION

Architectures de papier

Cité de l'architecture et du patrimoine

Du 1^{er} juillet au 3 septembre 2017, Brouage, Espace Champlain

2018

Loi littoral et organisation de l'espace

Le 26 juin 2018, le CAUE 17 organise, dans la citadelle du Château-d'Oléron, un séminaire traitant d'un sujet faisant l'objet de multiples débats: la loi littoral. La frange littorale de la Charente-Maritime subit une pression démographique et foncière importante générant une forte « littoralisation ». Certains géographes emploient même le néologisme de « litturbanisation » pour qualifier ce phénomène. La loi littoral est précisément destinée à mieux organiser cet espace, à encadrer ses usages et modérer les pressions qui s'y exercent pour permettre de conserver un cadre envié et un capital naturel remarquable. Promulguée en janvier 1986, cette loi demeure, 30 ans après, toujours délicate à appliquer selon les mairies des communes littorales. Trop rigide pour certains, elle serait considérée comme faisant obstacle au développement économique des territoires littoraux.

En faisant intervenir des professionnels de l'urbanisme, du droit, des services de l'État et autres experts ou acteurs de terrains, le CAUE souhaite aider les collectivités à utiliser les moyens de la loi Littoral au service de leurs projets de développement.



EXPOSITION

Tous à la plage ! Villes balnéaires du XVIII^e siècle à nos jours

Cité de l'Architecture et du Patrimoine, Centre des Monuments Nationaux,
Ville de Royan, CAUE 17

Du 30 juin au 2 septembre 2018, Brouage, Espace Champlain

SÉMINAIRE

**Les PLU Intercommunaux, un plan d'urbanisme intercommunal
pour un projet de territoire partagé**

25 octobre 2018, Brouage, Halle aux Vives

2019

La vallée du Bramerit

Un aménagement conçu grâce à un projet pédagogique

Le CAUE 17, sollicité par la commune de Saint-Hilaire-de-Villefranche, mène une réflexion avec les élèves de primaire et du collège sur l'aménagement du centre-bourg et en particulier la vallée du Bramerit qui traverse les parties urbanisées de la commune. Deux années scolaires sont nécessaires à la conduite de ce projet, de septembre 2017 à juin 2019. La première année permet de sensibiliser les enfants à leur environnement proche pour les amener à définir eux-mêmes le projet d'aménagement en dessins et maquettes. La seconde année est consacrée à la réalisation concrète du projet: création des chemins, plantations d'arbres fruitiers et de haies, installation d'hôtels à insectes et de mangeoires pour les oiseaux, réalisation de panneaux d'information sur la biodiversité et de mobilier de repos et convivialité... Les élèves participent à l'ensemble des aménagements.

- Le projet a reçu une subvention de la région dans le cadre de l'appel à projet « trame verte et bleue et pollinisateurs en Nouvelle-Aquitaine ».
- Les aménagements sont inaugurés le 12 septembre 2019 en présence des élus, des intervenants, des enseignants et des élèves.



SÉMINAIRE

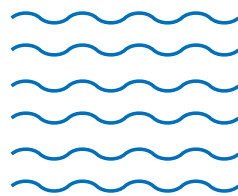
La révolution de la longévité, quelles conséquences pour nos villes ?
17 octobre 2019, Brouage, Halle aux Vives

EXPOSITION et RENCONTRES

La dernière frontière - Hommage à Paul Virilio
3 avril, La Rochelle, Médiathèque Michel Crépeau, Université de La Rochelle

EXPOSITION

Dessine-moi des Architectures ! L'architecture dans le livre jeunesse
Du 1^{er} juillet au 1^{er} septembre 2019, Brouage, Espace Champlain



Le conseil aux particuliers

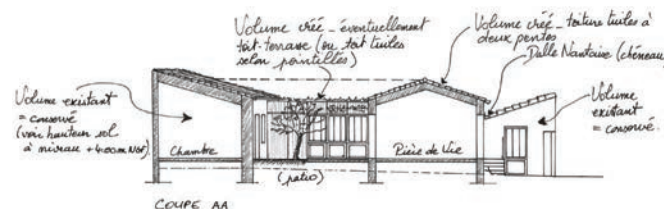
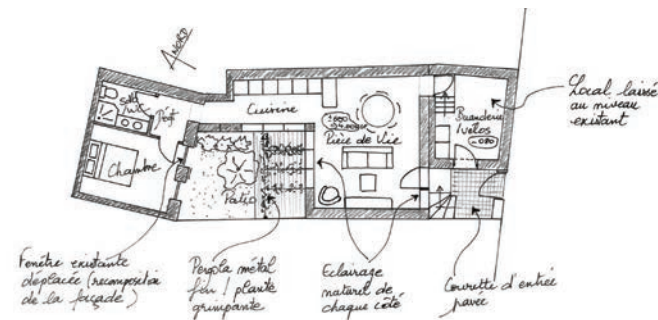
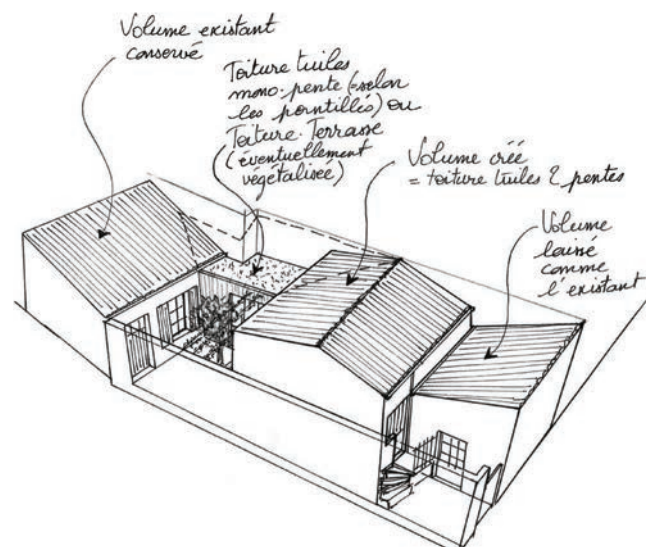
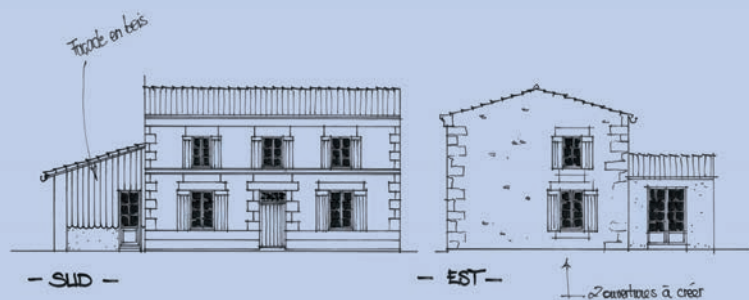
Cette mission de conseil aux particuliers, individuels, entreprises, agriculteurs... est inscrite dans la loi sur l'architecture du 3 Janvier 1977* et renforcée par la loi LCAP du 7 Juillet 2016.

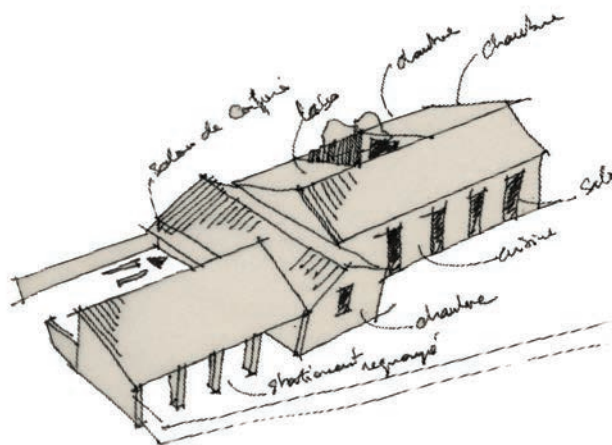
Le territoire départemental est couvert par toute l'équipe du CAUE, architectes, paysagiste, urbanistes, au travers de permanences ouvertes au public. Les conseils sont gratuits et sont donnés le plus en amont possible, préalablement à l'intervention du maître d'œuvre. Leur nature est multiple : constructions neuves, rénovation, projet d'aménagement (lotissement, camping, aire de loisirs...), environnement paysager.

Ces conseils permettent :

- de s'assurer de la bonne implantation du projet et son intégration dans le site environnant
- de conseiller dans le choix de la volumétrie, des percements, matériaux et couleurs
- d'orienter sur les méthodes et techniques de construction ou restauration
- d'informer sur les étapes du projet
- d'accompagner dans les démarches administratives au regard des règles applicables (conformité aux règles d'urbanisme, normes de construction, autorisations de construire...)

En 40 ans d'existence du CAUE 17, ce sont 60 000 conseils qui ont été délivrés à des particuliers.





« L'architecture est une expression de la culture. »

«La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. Les autorités habilitées à délivrer le permis de construire ainsi que les autorisations de lotir s'assurent, au cours de l'instruction des demandes, du respect de cet intérêt. En conséquence (...) des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont institués.»



Les présidents

Michel Fort
1980-1985

André Tessier
1985-1992

Jean-Louis Léonard
1992-1994



Léon Gendre
depuis 1994

Les directeurs



Jacques Convert
1980-1995



Jean-Michel Thibault
1996-2009



Michel Gallice
depuis 2009

L'équipe



Marie-Laure Bellicaud



Olivier Boé



Aurélie Bouyer



Françoise Forget



Pascale Humbert



Isabelle Lèbre



Flore Meurisse



Emmanuel Mourier



Claire Peyron



Jocelyne Plaire



Magali Vincent



1980 **2020** **40 ANS** **40 ACTIONS**

Conseil d'Architecture,
d'Urbanisme et de l'Environnement
de la Charente-Maritime